

# Copie anonyme - n°anonymat : 410752



Code épreuve : 286

Nombre de pages : 8

Session : 2023

Épreuve de : Sciences sociales

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

T4-00042  
410752  
Sc. So. B/L

Avec la crise du covid-19, le port du masque fut dans un premier temps obligatoire, il était alors porté par tous sous peine de sanctions dans le cas contraire. Puis, dans un second temps, il fut uniquement recommandé au concilié, ce qui est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui. Or, depuis ce passage d'une mesure coercitive à une mesure incitative, seulement une faible minorité d'individus semble porter le masque. dès lors, se pose la question de l'efficacité des mesures incitatives. Se demander si l'on peut gouverner par les incitations invite tout d'abord à s'interroger sur la possibilité de diriger grâce à des mesures incitatives. Les incitations peuvent être définies comme des mesures visant à exercer une influence sur le comportement de l'individu. Les incitations se caractérisent par la non-obligation, la liberté en un sens de leur application. L'idée de "gouverner" quant à elle peut se rapporter à différents agents. De prime abord, elle se rapporte à l'état et au gouvernement, qui ont pour rôle de gouverner, c'est-à-dire de diriger le pays avec l'idée d'une forme de bien-être des citoyens. D'autre part, il est possible de considérer que l'idée d'une gouvernance se rapporte aussi au fonctionnement de l'entreprise, qui est définie comme une "structure de gouvernance" par Williamson. Gouverner peut donc être défini pour l'état comme le fait de mener le pays sur une voie qui est source de bien-être pour les individus. L'agent gouvernant semble avoir la possibilité de mettre en place des mesures coercitives et/ou des mesures incitatives. Il s'agira donc de se demander si les incitations sont efficaces pour gouverner. Sont-elles suffisantes ? Souhaitables ? En outre,

est-il possible de gouverner uniquement grâce aux incitations ? Certes, les incitations ont une efficacité qui tient à leur caractère libre et elles peuvent donc avoir une certaine utilité en termes de gouvernance (I). Cependant, il faut souligner les limites des incitations pour gouverner et la nécessité de les combiner à des mesures davantage coercitives (II). Enfin, il faut considérer l'impact qu'ont les incitations sur les acteurs (gouverneur et gouverné) et pas seulement sur l'application ou non d'une mesure (III).

\* \* \*

Dans un premier temps, il s'agit de se pencher sur l'efficacité des incitations pour gouverner, car les règles coercitives et instituées possèdent des limites (A) et car, du fait du caractère libre de leur application, elles peuvent permettre de viser plus loin que l'objectif recherché (B).

Tout d'abord, il faut souligner les limites des règles strictes et ainsi la nécessité des incitations. En effet, c'est en ce sens que Merton critique la bureaucratie chère à Weber. La bureaucratie repose sur des règles strictes et parfaitement instituées. Pour Merton, cela conduit à un "ritualisme" des bureaucrates qui appliquent les règles de manière ritualiste, quasiment automatique, sans vérifier qu'elles sont bien adaptées. Dans cette même perspective, Peter Blau étudie un certain chargé de veiller à l'application des lois. La règle est alors qu'au moindre doute, les employés doivent faire appel à leur supérieur pour vérifier des textes législatifs. Or, Peter Blau remarque qu'il n'en va pas ainsi : les employés, plutôt que de faire appel à leur supérieur, vont concerter leurs collègues pour trouver une réponse collective, cela étant plus simple et plus rapide. Ainsi, si il ne s'agit cette fois-ci pas de "ritualisme", au sens de Merton,

cet exemple montre les limites de l'efficacité des règles qui semblent trop contraignantes. Face aux limites des règles, les incitations peuvent apparaître comme une solution efficace pour gouverner. Dans Nudge, Thaler et Sunstein montrent les avantages des incitations que sont les "nudges", ces "cais de police" qui visent à influencer les décisions et les actions des agents. Tout d'abord, il faut noter que ces mesures sont peu onéreuses pour les gouvernements. Ensuite, leur efficacité tient au fait que ces mesures sont simplement incitatives et non coercitives, et les individus ne se sentent pas contraints d'agir d'une certaine manière par le gouvernement. Thaler et Sunstein relèvent alors l'efficacité du "nudge" qui consiste à <sup>désigner</sup> mettre des petites astuces au fond des pirotties que les gogos devraient voir. Ainsi, face aux limites des règles, les incitations semblent dotées d'une certaine efficacité.

D'autre part, du fait d'une certaine liberté dans leur application, les incitations peuvent permettre d'atteindre un objectif plus élevé que celui initial. Prenons l'exemple de la volonté de l'Etat d'une certaine dépollution des entreprises. On met en place obligatoire d'une norme visant à la dépollution est une règle qui peut produire des effets. Mais la mise en place de taxes ou d'un marché des droits à polluer, qui sont davantage des mesures incitatives, peut avoir des effets plus importants. En effet, la mise en place d'une taxe incite les entreprises à effectuer un calcul coûts-bénéfices en comparant le coût de la taxe et celui de dépollution. Or, si le coût de dépollution est plus faible, l'entreprise, incitée alors à dépolluer, va devoir mettre en place des mesures, changer certains moyens ou modes de production pour réduire sa pollution. Il en va de même pour un marché des droits à polluer où l'entreprise est incitée à dépolluer si le coût de dépollution est inférieur au coût d'achat de droits à polluer. Des entreprises qui sont amenées à dépolluer n'ont pas de mesures imposées à mettre en place et choisissent leurs moyens de réduire leur pollution. Ainsi, elles peuvent être amenées à réduire davantage leur pollution en mettant en place des outils plus efficaces que celui qui serait imposé dans le cas d'une simple norme. En outre, ces mesures pourraient être adaptées par l'entreprise dans le cas d'un marché des droits à polluer dans le but de pouvoir vendre davantage

de permis d'émission de CO<sub>2</sub> à d'autres entreprises. Elle en tirerait ainsi un bénéfice financier lui permettant d'investir à nouveau dans des outils visant à réduire sa pollution. Ainsi, par la liberté de son application et par le fait qu'elle n'a pas aucun objectif très déterminé, la mesure incitative possède un avantage : elle permet d'atteindre des buts plus élevés.

Ainsi, les incitations apparaissent comme un moyen possible et doté d'une certaine efficacité pour gouverner car elles sont caractérisées par une certaine liberté d'application.

\* \* \*

Cependant, si les incitations semblent posséder un avantage pour gouverner, il faut noter leurs limites qui est dû à la nécessité de leur application (A) et ainsi la nécessité de combiner les mesures incitatives et les mesures coercitives.

Tout d'abord, il faut souligner les limites de l'utilisation des ~~tant~~ incitations qui vient du fait que il n'y a, par définition, aucune obligation de leur application. En effet, si l'Etat met en place des mesures incitatives qui visent à influencer, conseiller les comportements des individus, ce n'est pas pour autant que celles-ci sont suivies et respectées. Dans cette dynamique, il est possible de considérer la recommandation du port du masque ou celle du tri des déchets par exemple en termes de protection de l'environnement. Par définition, l'incitation est dépourvue de coercition et il n'y a donc rien qui oblige l'individu à suivre la voie conseillée. Et, on peut même remarquer qu'il n'est pas rationnel pour un individu de suivre cette voie. En effet, ces mesures incitatives représentent nécessairement un certain coût, financier ou non, pour les individus, autrement ces mesures seraient déjà prises et il n'y aurait pas besoin d'inciter les individus à les prendre. Or, du fait de ce coût, il n'est pas rationnel pour un individu de les mettre en place si l'on suit le calcul de la félicité qui opère l' homo economicus des utilitaristes comme John Stuart Mill. Ainsi, si une mesure doit véritablement être prise, puisque sa cause est urgente, la coercition semble nécessaire, avec par exemple la

# Copie anonyme - n°anonymat : 410752

Emplacement QR Code	Code épreuve : 286	Nombre de pages : 8	Session : 2023
	Épreuve de : Sciences sociales		
Consignes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer.</li><li>• Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir</li><li>• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)</li><li>• Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)</li><li>• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre</li></ul>		

menace de sanctions, puisque les incitations semblent relever pour une part d'une forme de bonne volonté des individus, voire d'une certaine irrationalité de leur part. Enfin, il est possible de noter que la mise en place d'une mesure se fera de manière plus rapide si celle-ci est obligatoire et si son application est surveillée plutôt que s'il s'agit d'une incitation. Ainsi les incitations semblent avoir quelques limites dans l'efficacité pour gouverner, qui sont liées à l'absence d'obligation de leur application.

Il semble alors nécessaire, non pas d'abandonner les mesures incitatives, mais de les combiner à des mesures coercitives en étudiant l'objectif visé. La notion de "targeted" est au cœur de ce raisonnement : en effet il s'agit d'adopter la mesure la plus appropriée selon le but recherché. Si la cause est urgente, alors la mise en place de mesures coercitives et obligatoires permet d'assurer l'application de ces mesures tout à réendre le problème. Si au contraire la cause semble moins urgente, la mise en place d'incitations est douée d'une certaine efficacité, car la mise en place de mesures trop contraintes risque d'entrainer l'effraction de ces mesures et le non-respect de celles-ci. Ainsi, dans Résistance à l'impôt, attachement à l'état, Alexis Spire explique que si les individus peuvent être résistants et réticents à l'impôt, c'est parce qu'ils ne ressentent pas les bienfaits de ce coût, et ne voient donc pas la nécessité de cette contrainte. D'autre part, la mise en place à la fois de mesures incitatives et de mesures plus coercitives permet une plus grande efficacité dans le règlement du problème initial. Par

exemple, la hausse de la taxe sur les cigarettes entraînent une hausse du coût pour le consommateur, forme de mesure coercitive, associée aux emballages dénonçant les risques & sanitaires que ~~provoque~~ le fait de fumer, a conduit à une réduction du nombre de fumeurs depuis le début des années 2000.

Ainsi, les incitations confortent des limites, et s'il est très possible et efficace de gouverner par le biais d'incitations, il faut toutefois les combiner à des mesures plus contraignantes reposant sur une obligation: il serait difficile de gouverner uniquement par des incitations.

\* \* \*

Si les incitations semblent avoir une certaine efficacité, mais qu'il serait difficile de gouverner uniquement grâce à elles, il faut dans un dernier temps se pencher sur l'impact qu'ont les ~~des~~ incitations sur le gouverneur (A) et sur le gouverné (B) et pas seulement s'interroger sur l'efficacité des incitations dans la résolution d'un problème afférent des mesures. Se demander si l'on peut gouverner par les incitations c'est aussi se demander s'il est souhaitable pour les individus que de telles mesures soient utilisées.

Tout d'abord, il est possible de remarquer l'impact négatif qu'ont les incitations sur le rôle de l'Etat: la mise en place de mesures incitatives par l'Etat peut en effet conduire à sa remise en cause. Prenons l'exemple des nudges. Thaler et Sunstein, dans Nudge, s'ils soulignent les avantages procurés par ces mesures incitatives, ils mettent également en exergue le fait que l'Etat agit alors sur le mode d'un certain "paternalisme libertarien". Cette notion renvoie à l'idée selon laquelle, l'Etat, par ses incitations, guide notre conduite sans même que l'on s'en rende compte, et en ce

sen, attente à notre liberté : nous ne sommes pas pleinement libres d'agir, nous sommes guidés par l'Etat, même quand nous ne le savons pas. D'autre part, les auteurs montrent que, par le biais des nudges, l'Etat donne l'impression d'agir, de prendre des mesures, alors que l'action n'est pas aussi forte, puisque rien n'oblige à suivre ces incitations. Ainsi, l'Etat, mettant en place des incitations, peut être remis en cause et critiqué par les citoyens, car il agit alors selon un certain paternalisme libertarien, et ne produit pas de réelles mesures. Gouverner par les incitations peut alors apparaître comme compromis pour l'Etat, bien que les incitations puissent être dénuées d'efficacité, puisque cela peut conduire à sa remise en cause. Dans la même perspective, mais dans un contexte différent, il est possible de considérer l'expression de Buchanan selon laquelle l'Etat n'est pas un "despotie bienveillant" sous cet angle. Selon lui, l'Etat peut mettre en place des mesures ou des politiques afin d'attirer dans ses propres intérêts.

D'autre part, il faut considérer l'impact négatif que peuvent avoir les incitations sur les individus, qui est lié à la responsabilité qu'ils détiennent du fait du caractère libre des incitations. En ce sens, il est possible de se pencher sur les nouvelles formes de management au sein des entreprises. En effet, s'est développée une nouvelle forme de management qui ~~visse~~ est davantage incitative, reposant sur une plus grande autonomisation et responsabilisation des individus. Il s'agit désormais davantage de fixer des objectifs, mais en laissant libre les individus de choisir les moyens pour les atteindre. Mais, ces incitations liées à l'autonomisation et la responsabilisation des travailleurs, est également liée à une certaine culpabilisation de ces derniers, ce que développe Ehrenberg avec l'idée de "fatigue d'être soi". En effet, cette nouvelle forme de management, ce "management par le stress", du fait de son rapport avec des incitations de la part des chefs de l'entreprise liée à la plus grande autonomisation des travailleurs, est source de culpabilisation. Akenazy développe lui aussi en un sens cette idée avec les "souffrances au travail" qui peuvent être et qui sont de plus en plus psychologiques que physiques. Cela est dû au fait que les incitations jouent un rôle sur la psychologie des individus, provoquant davantage de

stress que des règles clairement énoncées dès le départ. Ainsi, l'usage des incitations, s'il est porteur d'une certaine liberté d'application, apparaît également comme un poids, du fait<sup>même</sup> de cette possibilité de non-application, car il en appelle alors à la responsabilité et à la culpabilité des individus.

Ainsi, gouverner par les incitations semble possible, mais source de difficultés, tant pour le gouverneur qui peut être remis en cause que pour le gouverné qui est victime d'une certaine "fatigue d'être soi" (Frenkler).

\* \* \*

En définitive, se demander si l'on peut gouverner par les incitations invite à s'interroger sur l'efficacité de ces mesures. Or, si ces mesures sont dotées d'une certaine efficacité et peuvent apparaître comme nécessaires pour gouverner, et pour apporter des solutions à des problèmes, pour autant elles ne sont pas suffisantes, car elles confortent des limites. Gouverner uniquement par les incitations semblent compromis, il faut les combiner à d'autres mesures plus contraignantes. Mais se demander si l'on peut gouverner par les incitations invite aussi à se demander si il est possible et souhaitable pour les agents, gouverneurs comme gouvernés, d'utiliser ces mesures. Or, il apparaît que les incitations ont un impact négatif à la fois sur le rôle du gouverneur et sur le gouverné. Si les incitations sont dotées d'efficacité, gouverner par les incitations semble peu souhaitable pour le bien-être des individus.